

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7382799701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7382799701>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 novembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 octobre 2024

Dénomination : POMPON.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 16 rue de Champigné, 49460 Feneu.

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Toute cession de parts doit

être constatée par un acte notarié ou sous seing privé. Les cessions de parts sociales, sauf celles consenties à un ou plusieurs associés, ne peuvent intervenir qu'avec un agrément préalable..

Gérant : Monsieur Damien MONSIMIER, demeurant 16 rue de Champigné, 49460 Feneu

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex